

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

**GALÉNIQUE - NIVEAU 1**

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION**

<p><b>CODE : 91 44 04 U21 D1</b> <b>CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 904</b> <b>DOCUMENT DE REFERENCE INTERRESEAUX</b></p>
--

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 14 août 2002**  
**sur avis conforme de la Commission de concertation**

# GALENIQUE - NIVEAU 1

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

### 1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

#### 1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

#### 1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à faire acquérir les compétences essentielles pour mettre en oeuvre les préparations pharmaceutiques de base utilisées en officine, en assumant sa fonction dans le respect des règles de la déontologie.

### 2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

#### 2.1. Capacités

L'étudiant sera capable :

*en sciences naturelles et microbiologie,*

- ◆ de situer correctement les principaux organes du corps humain sur un schéma ;
- ◆ d'expliquer au moins deux fonctions générales du corps humain et leur dysfonctionnement ;
- ◆ de citer et de justifier des mesures de prophylaxie face à une activité professionnelle donnée ;
- ◆ de citer et d'expliquer trois interactions possibles entre les règnes végétal et animal ;

*en assistant pharmaceutico-technique : physique-chimie,*

à partir d'une situation problème relevant du domaine de l'assistant pharmaceutico-technique :

- ◆ de mobiliser les outils adaptés à la résolution de problèmes ;
- ◆ de résoudre le problème ;
- ◆ d'interpréter les solutions obtenues.

## 2.2. Titres pouvant en tenir lieu

Attestations de réussite des unités de formation « ASSISTANT PHARMACEUTICO-TECHNIQUE : PHYSIQUE-CHIMIE » et « SCIENCES NATURELLES ET MICROBIOLOGIE » de l'enseignement secondaire supérieur de transition.

## 3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination des cours	Classement des cours	Code U	Nombre de périodes
Galénique	CT	B	30
Laboratoire de galénique	CT	S	32
Déontologie	CT	B	10
3.2. Part d'autonomie		P	18
Total des périodes			90

## 4. PROGRAMME

### 4.1. Galénique

L'étudiant sera capable :

- ◆ de décrire les techniques opératoires des préparations ;
- ◆ d'identifier les différentes formes galéniques à savoir :
  - ◆ solides : poudres, paquets, cachets, gélules, pilules, suppositoires,...
  - ◆ liquides : les solutions et les systèmes dispersés,...
  - ◆ onctueuses : pommades grasses, crèmes émulsionnées, pâtes, gels ;
- ◆ de caractériser le choix adéquat des excipients nécessaires à la préparation de toutes les formes galéniques.

### 4.2. Laboratoire de galénique

L'étudiant sera capable :

- ◆ de réaliser des pesées, de mesurer des volumes et de calculer des masses ;
- ◆ de réaliser les préparations les plus usuelles en respectant les consignes imposées et les lignes directrices des Bonnes Pratiques de Préparations de Médicaments en Officine.

### 4.3. Déontologie

L'étudiant sera capable de :

- ◆ de citer et d'appliquer dans le cadre de cas pratiques les règles de déontologie de la profession ;
- ◆ de situer les limites de sa profession vis-à-vis du négoce de produits pharmaceutiques, phytopharmaceutiques, cosmétiques, en appliquant les règles élémentaires de l'éthique ;
- ◆ de poser une réflexion éthique sur l'exercice de sa profession.

## **5. CAPACITES TERMINALES**

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

dans le respect des règles de déontologie et d'hygiène, à partir d'un cas concret usuel proposé par le chargé de cours,

- ◆ de réaliser une préparation pharmaceutique de base en respectant les lignes directrices des Bonnes Pratiques de Préparations de Médicaments en Officine ;
- ◆ de mettre en oeuvre des techniques élémentaires nécessaires aux méthodes de dosage gravimétriques et volumétriques dans la préparation du médicament demandé ;
- ◆ de dégager les conditions de délivrance de la préparation demandée ;
- ◆ de poser une réflexion éthique témoignant d'une prise de distance par rapport à l'exercice de la profession.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ la justification du choix du modèle opératoire,
- ◆ l'adéquation du conditionnement,
- ◆ la précision de l'étiquetage,
- ◆ le temps nécessaire à la réalisation de la préparation,
- ◆ la pertinence de sa réflexion.

## **6. CHARGE DE COURS**

Un enseignant ou un expert.

L'expert sera un pharmacien pouvant justifier d'une expérience professionnelle de 3 ans en officine ouverte au public.

## **7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

En laboratoire de galénique, il n'y aura pas plus d'un étudiant par poste de travail.